

**INFORMATIONS QUANT A L'ORGANISATION DE LA  
DEFENSE DE MEMOIRE EN LANGUES ET LETTRES  
MODERNES (TOUTES ORIENTATIONS).**

Les défenses de mémoire ont lieu dans les bureaux de vos professeurs, les défenses sont publiques mais, s'il-vous-plait, prenez en considération le lieu de votre défense et sa capacité à recevoir vos invités.

La défense de mémoire se compose :

- 1) D'un exposé de 10 minutes de l'étudiant
- 2) Questions et discussion avec votre jury

Attention : les étudiants en finalité européenne ont une défense de mémoire d'une durée d'1heure pour des raisons organisationnelles dues à la co-diplomation.